AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-2-68

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE-ALPES

11, Rue de la Vigilance — 69 - LYON 3e
Tél. 60-66-24 et 60-69-55

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
51, Av. Maréchal-Foch - LYON 6e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin N° 89 de Février 1968 — 9 Février 1968 — page 1

ABONNEMENTS

Nous invitons instamment nos abonnés qui ne l'auraient pas encore fait à souscrire ou renouveler leur abonnement d'urgence faute de quoi le service du bulletin sera suspendu dès le mois de Mars.

Nous rappelons les tarifs annuels pour 1968:

- 1 bulletin et 1 exemplaire de Phytoma: 25 F.
- plusieurs exemplaires du bulletin sous la même enveloppe et 1 seul exemplaire de Phytoma: 25 F. pour le 1er exemplaire du bulletin + 10 F. par exemplaire servi régulièrement en plus.
- 1 exemplaire du bulletin à chacune des adresses groupées par un organisme agricole et un seul exemplaire de Phytoma (annule les dispositions du bulletin N° 85) pour l'ensemble: 25 F. pour l'abonnement complet + 20 F. pour chaque abonnement au bulletin seul.

Les versements sont à effectuer de préférence par versement ou virement au:

C.C.P. 9431-17 LYON.
Régisseur Avances et Recettes D.D.A.
51 Avenue Maréchal Foch, Lyon

Sur le volet du chèque: - Mentionner "Avertissements Agricoles"
- Inscrire le nom de l'abonné et l'adresse complète en lettres majuscules d'imprimerie; ne pas omettre le prénom.

ARBRES FRUITIERS

LES TRAITEMENTS D'HIVER

Les traitements d'hiver ont pour but le nettoyage général de l'arbre (destruction des mousses et lichens) et la destruction des formes hivernantes d'un certain nombre de parasites (cochenilles, oeufs de pucerons, de psylles, d'Araignées rouges, pontes de papillons, etc..) S'ils ne dispensent pas des traitements de printemps et d'été, ils permettent cependant de réduire les attaques précoces et massives de divers ravageurs; aussi la suppression de ces traitements ne peut être envisagée que dans les vergers en très bon état sanitaire.

Avant l'application de tout traitement chimique, l'arboriculteur doit procéder à diverses opérations concernant l'hygiène générale de l'arbre; destruction des branches mortes ou dépérissantes, des chancres; désinfection des plaies importantes avec une solution de sulfate de cuivre à 2% et application d'un enduit cicatrisant à base d'ortho-oxyquinoléine ou d'oxyde de mercure.

Le choix judicieux des produits antiparasitaires sera déterminé par les parasites à combattre:

Les huiles d'anthracène sont recommandées pour le nettoyage des arbres négligés, couverts de mousses et de lichens; elles ont aussi une action ovicide, surtout sur les

Imprimerie de la station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

P28

oeufs de pucerons.

Les colorants nitrés sont décapants et ovicides.

Les huiles de pétrole ou huiles blanches d'hiver sont surtout efficaces contre les Cochenilles à bouclier.

Les huiles d'anthracène et les huiles de pétrole jaunes (huiles d'anthracène ou de pétrole additionnées de colorants) réunissent les qualités de leurs constituants.

Enfin, les Oléoparathions qui sont des mélanges d'huiles de pétrole et de parathion présentent une bonne efficacité sur les Cochenilles et les oeufs d'insectes; ces produits utilisables également en végétation peuvent être employés très tardivement sans risques de brûlures.

L'action de la plupart des produits antiparasitaires s'exerce dans de meilleures conditions lorsqu'ils sont appliqués à la fin de l'hiver; à cette époque, les formes hivernantes sont en effet plus sensibles. Il y a lieu néanmoins de rester très prudent dans l'utilisation tardive des produits caustiques (huiles d'anthracène, huiles minérales jaunes) à cause des risques de brûlures; se méfier notamment des montées de sève anormalement précoces, assez fréquentes sur abricotiers et pêchers.

Traiter par temps calme, en dehors des périodes de pluie ou de gel et utiliser des appareils à forte pression afin de pratiquer une pulvérisation copieuse sur toutes les parties de l'arbre.

CLOQUE DU PECHER

La Cloque du pêcher cause fréquemment d'importants dégâts dans les vergers de pêchers de la région lyonnaise et de la moyenne vallée du Rhône, surtout sur les variétés sensibles telles que J.H.Hale, Elberta, Southland, Dixired, Fairhaven, Hale-haven, Redhaven, Charles Ingouf, Carman.

Les arboriculteurs doivent effectuer en temps opportun un traitement préventif pour combattre cette grave affection et il est rappelé que l'efficacité de ce traitement dépend de sa date d'application et du soin apporté à son exécution.

C'est au stade "début de gonflement des bourgeons" au plus tard que cette efficacité est maximum; passé ce moment, le traitement risque d'être inopérant pour un retard de quelques jours parfois. Il est par conséquent recommandé de ne pas trop attendre pour traiter et se rappeler qu'il vaut beaucoup mieux traiter trop tôt que trop tard.

D'autre part, il est indispensable que la pulvérisation soit très soignée et que tous les rameaux et brindilles soient bien recouverts de bouillie.

On utilisera une bouillie cuprique ou un fongicide organique de synthèse à base de Zirane, de Thirame, de Captane ou de Ferbame.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD